



COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 7 septembre 2009.

Signature d'une convention de partenariat entre Pôle Emploi Midi-Pyrénées et AGEFOS PME Midi-Pyrénées pour relancer l'emploi dans la région dès la rentrée.

Cet été, AGEFOS PME Midi-Pyrénées et Pôle Emploi Midi-Pyrénées ont signé une convention de partenariat visant à coordonner leurs actions et à travailler de concert pour relancer l'emploi dans la région.

Depuis début 2009, la situation de l'emploi s'est dégradée au plan national comme au plan régional. Le nombre de demandeurs d'emploi est en constante augmentation (mis à part une légère inflexion en juillet), et les jeunes sont particulièrement touchés. 27 700 demandeurs d'emploi* ont moins de 25 ans en Midi-Pyrénées (soit 16% de l'ensemble des demandeurs d'emploi), ce qui représente une augmentation de plus de 28% entre juillet 2008 et juillet 2009.

En raison de la crise, alors que 6200 contrats de professionnalisation jeunes (-26ans) avaient été conclus en Midi-Pyrénées en 2008, on note sur les 5 premiers mois de l'année 2009, une baisse de 30 à 40% de ces contrats.

En réponse à cette situation conjoncturelle difficile, AGEFOS PME et Pôle Emploi Midi-Pyrénées ont déjà décliné tout au long de l'année 2009, un certain nombre de dispositifs pour enrayer la progression du chômage. L'engagement traduit au sein de cette convention de partenariat vient renforcer et développer la dynamique entreprise par les deux acteurs pour favoriser l'emploi dans la région.

Cette dynamique rejoint par ailleurs la volonté du Gouvernement qui a lancé le 24 avril 2009 un plan « jeunes » prévoyant entre le 1^{er} juin 2009 et le 1^{er} juin 2010, la conclusion de 170 000 contrats de professionnalisation au plan national.

L'objet de la convention

Cette convention de partenariat s'articule principalement autour de deux axes de travail :

- Privilégier l'utilisation du contrat de professionnalisation qui constitue un levier majeur favorisant l'accès et le retour rapide et durable à l'emploi, se présentant comme un instrument de formation et d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi jeunes et adultes.
- Renforcer la coopération entre les deux organismes pour faciliter au plan régional la mise en place d'actions concertées auprès des entreprises et de leurs salariés afin de permettre l'émergence de solutions techniques et financières. En particulier, en favorisant la promotion de dispositifs complémentaires qui répondent aux besoins des PME, comme la convention de reclassement personnalisée (CRP).

* données CVS, catégorie ABC

Contact presse : Olivier GERARD, AGEFOS PME (ogerard@agefos-pme.com / 05 62 26 83 26)
Valérie NARQUIN, Pôle Emploi (valerie.narquin@pole-emploi.fr / 05 61 00 86 27)